

Territoire de KIBUNGU

RAPPORT ANNUEL 1945.

PREMIERE PARTIE

L'ADMINISTRATION EUROPEENNE

CHAPITRE PREMIER

STATUT DU TERRITOIRE SOUS MANDAT ET RELATIONS INTERNATIONALES

1°) Avec le Congo Belge :

- a) Séances de contact entre les autorités du territoire et celles du Congo belge :

N é a n t .

- b) Relations commerciales :

N é a n t .



RAPPORT ANNUEL 1945.

2°) Avec les territoires anglais.

Notes succinctes sur :

- a) Rencontres entre les autorités territoriales du Ruanda et celles des territoires anglais.

N é a n t .

- b) Relations commerciales.

N é a n t .

- c) Emigrations saisonnières.

Les voies d'émigration vers l'Uganda et le Tanganyika Territory sont celle de Kakitumba , de loin la plus fréquentée, et celles des passages de Rusumi, Migera et Kageyo (Kagera) empruntées par les indigènes du Migongo.

Les émigrants se rendent en territoires anglais en vue de se procurer un gain - illusoire d'ailleurs - en se mettant au service d'agriculteurs indigènes et de sociétés européennes. Ils sont le plus souvent employés dans les plantations de café , de coton et de cannes à sucre.

Les croyances superstitieuses et l'espoir d'une tranquillité plus complète n'ont pas entraîné un exode massif des populations au cours de l'année sous revue. On peut même affirmer que l'émigration saisonnière a fortement diminué au cours de 1945 par suite d'une situation vivrière meilleure .

RAPPORT ANNUEL 1945.

IV.- RELATIONS ENTRE LES INDIGENES DES DEUX RESIDENCES.

Notes succinctes sur :

- a) Relations commerciales : participation des barundi aux marchés du Ruanda :

N é a n t .

- b) Barundi travaillant dans les mines du Ruanda :

Georuanda - Rwinkwavu : 32

Minétain - Lugarama : 1

Total : 33

- c) Relations entre chefs de l'Urundi et du Ruanda :

N é a n t .

- d) Criminalité aux environs de la ligne frontière :

Rien à signaler en territoire de Kibungu, sauf, peut-être, l'influence des sorciers étrangers. Une instruction a été ouverte au sujet d'un vol avec violences commis en août 1945, non loin de la Kagera, dans le Tanganyika Territory, par un indigène sur la personne et au préjudice de son frère, tous deux originaires du territoire de Shangugu (Ruanda).

- e) Relégations :

N é a n t .

CHAPITRE II.

ORGANISATION ET PERSONNEL

Organisation administrative :

N é a n t .

Occupation militaire :

1.- Le détachement de Kibungu comprend :

2 gradés

14 soldats

2.- Au cours de l'année sous revue, les troupes ont-elles
été appelées à intervenir pour le maintien de
l'ordre ?

N o n .

Territoire de KIBUNGU.

3.- Au cours de l'année sous revue, la Force Publique a-t-elle été utilisée pour l'établissement sanitaire (cordon sanitaire) ?

N o n .

Corps de Police autochtone :

11 policiers.

CHAPITRE III.-

POPULATION NON AUTOCHTONE.-

A.- POPULATION DE RACE EUROPEENNE.-

Population blanche (nationalité)

Nationalité	Fin 1945	Fin 1944 (chiffre du rapport précé- dent)	Différence
Allemands	-	-	-
Américains U.S.A.	-	-	-
Anglais	7	6	+ 1
Belges	49	52	- 3
Danois	-	-	-
Finlandais	-	-	-
Français	5	6	- 1
Grecs	2	3	- 1
Hollandais	2	1	+ 1
Hongrois	-	-	-
Italiens	1	1	-
Luxembourgeois(C.D.)	-	-	-
Palestiniens	-	-	-
Polonais	-	-	-
Portugais	-	-	-
Russes	-	-	-
Suédois	-	-	-
Suisses	3	3	-
Autres	-	-	-
Totaux	69	72	- 3

Population blanche (profession)

Agents agricoles	:	-
Agents de Sociétés et de commerce	:	-
Agents d'affaires	:	-
Bouchers	:	-
Boulangers	:	-
Charpentiers- Menuisiers	:	-
Industriels (pêcheries)	:	-
Comptables	:	1 -
Celons	:	1 -
Chefs de chantiers et conducteurs de travaux	:	-
Chirurgiens dentistes	:	-
Coiffeurs	:	-
Commerçants	:	-
Cordonniers	:	-
Médecins de Sociétés	:	-
Agents humanitaires de Sociétés	:	-
Directeurs de Sociétés	:	1 -
Employés divers	:	-
Electriciens	:	-
Exploitants miniers	:	7 -
Entrepreneurs	:	-
Experts-comptables	:	-
Fonctionnaires et agents du Gouvernement	:	6 -
Fonctionnaires retraités	:	-
Fabricants de savon	:	-
Garagistes	:	-
Géomètres	:	-
Gérants ou agents de banques	:	-
Hôteliers	:	-
Journalistes	:	-
Ingénieurs agricoles	:	-
Ingénieurs des ponts et chaussées	:	-
Laitiers	:	-
Maçons	:	-
Mécaniciens	:	3 -
		<hr/>
A reporter	:	19 -
		<hr/>

Territoire de KIMUNGU.

	Report	:	19
Médecins missionnaires	:	-	
Missionnaires	:	31	-
Pharmaciens	:	-	
Prospecteurs	:	1	
Représentants de commerce	:	-	
Sans profession ou sans travail	:	18	-
Instituteurs	:	-	
Tailleurs	:	-	
Transporteurs	:	-	
			<hr/>
	Total	:	69
			<hr/>

Justification de l'augmentation ou de la diminution :

N é a n t .

Territoire de KIBUNGU.

B. - MILITAIRES.

	Masculins	Féminins	Total
En 1945	7	5	12
En 1944	8	5	13

Observations :

A la connaissance de l'Administration, six milâtres vivent sous la surveillance paternelle. Par contre, six autres sont abandonnés aux soins de la mère indigène ; il s'agit des enfants suivants :

<u>Nom</u>	<u>Nom de la mère</u>	<u>Sexe</u>	<u>Age approx.</u>	<u>Résidence</u>
Kantarum	Kanziga	F.	4 ans	Murambi (Buganza W)
François	Nyirankavu	M.	13 "	id.
Marcel	Kanyange	M.	3 "	id.
Caroli	Nyiramutara	M.	9 "	Rwamagana.
Jules	Makaruzima	M.	4 "	Rubona (Buganza N)
Madamisera	Kayiraba	F.	3 "	Kazo (Gihanya)

Deux de ces enfants reçoivent un secours minime de la C.A.C. absolument insuffisant à leur subsistance et à leur entretien. Les autres vivent dans le plus grand dénûment.

Territoire de KIBUNGU.

C.- POPULATION ASIATIQUE ET DE COULEUR.

Population asiatique et de couleur (origine)

Origine	1945	1944	Différence
Abyssins	-	1	- 1
Arabes	60	43	+17
Béloutches	2	2	-
Hindous	6	-	+ 6
Sénégalais	-	-	-
Autres:nés d'asiati- ques avec femmes indigènes ou swahi- li.	24	24	-
Totaux	92	70	+22

Territoire de KIBUNGU.

Population asiatique et de couleur (profession)

Ajusteurs	:	-
Agents agricoles	:	-
Agents commerciaux	:	-
Agents du Gouvernement	:	-
Charpentiers	:	-
Chauffeurs	:	1
Cleres	:	2
Colons	:	-
Coiffeurs	:	-
Cordonniers	:	-
Commerçants	:	11
Hôteliers	:	-
Instituteurs	:	-
Maçons	:	-
Mécaniciens	:	-
Sans profession ou sans travail:		78
		1
Tailleurs	:	-
Transporteurs	:	-
Travail de l'ivoire	:	-
		<hr/>
Total	:	92
		<hr/>

Justification de l'augmentation ou de la diminution :

N é a n t .

Territoire de KIBUNGU.

B.- POPULATION NOIRE NON SOULEISE EN RAIT AU REGIME DES CHEZZERIES

Cette population comprend :

- 1°) les noirs résidant dans les centres extra-coutumiers ;
- 2°) ceux engagés d'une façon permanente dans des entreprises minières, commerciales, industrielles-serviteurs d'euro péens-clerks et artisans travaillant pour le Gouvernement et prestant leurs services dans le territoire :

Hommes	:	136
Femmes	:	112
Enfants	:	168
		<hr/>
Total en 1945 :		416
		<hr/>
Total en 1944 :		391
		<hr/>

Justification de l'augmentation ou de la diminution :

Légère augmentation due à l'essor des mines "Georuanda (anciennement mines "Moses) à Rwinkwavu.

Territoire de KIBUNGU.

Renseignements sur les centres extra-coutumiers.

Territoire de	Centre extra-coutumier de	Population			
		Hommes	Femmes	Enfants	Total
Kibungu	<u>Kibungu</u>	16	10	22	48
	<u>Rwanzana</u>	22	22	38	82
	<u>Totaux</u>	38	32	60	130

Territoire de KIBUNGU

CHAPITRE IV.-

J U S T I C E .

1.- SERVICE ADMINISTRATIF.

2.- POLICE DE LA CIRCULATION.

Nombre de permis de circulation délivrés pendant l'année :

a) Permis à 10,-Frs. (généraux) : N é a n t .

b) Permis à 1,-Fr. : N é a n t .

3.- ETAT CIVIL.

En 1945 , il a été dressé les actes d'Etat Civil suivants :

Actes de naissance : Néant.

Actes de mariage : Néant.

Actes de décès : Néant.

Actes autres ; Néant.

Total : Néant.

Territoire de KIBUNGU.

5.- SUCCESSIONS :

A.- EUROPÉENS.

1	2	3	4	5
En litige au 31-12-44	Inscrites pendant l'année sous revue 1945	Liquidées pen- dant l'année sous revue 1945	En litige au 31 décembre de l'année sous revue 1945	Observa- tions
-	-	-	-	-

B.- ASIATIQUES.

1	2	3	4	5
-	-	-	-	-

C.- INDIGÈNES.

1	2	3	4	5
-	1	-	1	-

Territoire de KIBUNGU.

APERÇUS GÉNÉRAUX SUR LA CRIMINALITÉ.

jugements prononcés par les Tribunaux de Police
C.- INFRACTIONS COMMISES PAR LES INDIGÈNES.

~~Jugements prononcés tant par le Tribunal Territorial que par les Tribunaux de Police.~~

I.- Infractions prévues par le Code Pénal.

Chefs d'infraction	Nombre de condamnés	
	En 1945	En 1944
Assassinat et tentative d'assassinat	-	1
Meurtre et tentative de meurtre	-	-
Coups et blessures ayant entraîné la mort sans intention de la donner	-	1
Coups et blessures ayant entraîné une incapacité de travail	-	-
Coups et blessures volontaires simples	4	4
Homicides et lésions involontaires	1	-
Epreuves superstitieuses et pratiques barbares	-	-
Violation de domicile	-	-
Imputation dommageable et dénonciation calomnieuse	-	-
Injures	1	-
Vols simples - complicités - tentatives	7	30
Vols qualifiés ou avec viol. complic.-tentatives	6	5
Détournements frauduleux et abus de confiance	18	1
Détournements de main d'œuvre	-	-
Escroqueries	1	3
Extorsions - vols frauduleux	-	-
Recels	-	-
Destructions et dégradations de constructions, arbres, récoltes (art. 3, 32)	-	-
Concussion	-	-
Rebellion ou outrages et violences envers les dépositaires de l'autorité ou de la Force Publique	3	1
Atteinte à la liberté des cultes	-	-

Territoire de KIBUNGU.

Chefs d'infraction	Nombre de condamnés	
	En 1945	En 1944
Menaces d'attentats contre les personnes ou les propriétés	-	-
Attentat à la pudeur et viol	-	-
Usurpations de fonctions publiques	-	-
Atteinte à la sûreté de l'Etat	-	-
Evasions de détenus	-	-
Incendies volontaires	-	2
Faux en écritures et usage de faux	-	-
Subornation de témoins	-	-
Arrestation et détention arbitraire	-	-
Corruption - tentative	11	-
Détournement par fonctionnaire public	-	-
Recel de condamné	-	-
Atteinte à la liberté du commerce	-	-
Atteinte à la liberté et aux droits garantis aux particuliers	-	-
Totaux	52	48

Territoire de KIBUNGU.

Chefs d'infraction	:Nombre de condamnés	
	:En 1945	: En 1944
L'infraction en matière d'alcool et boissons alcooliques autre que l'ivresse publique	-	-
Le passeport de sortie(décret du 19-7-35)	-	-
La détention illégitime d'armes	-	-
La transaction de café vert	-	-
Les pratiques d'achalandage	-	-
La corruption de fonctionnaires(O.G.G. du 8-11-15)	-	-
La hausse illicite des prix de vente des denrées	-	-
Vol ou recel d'or non ouvré	-	-
Incendies herbes(Ord. 148/Agri. du 25-12-1935)	-	-
Emigration illicite (décret du 20-4-1928)	-	-
Hygiène et sécurité des travailleurs	-	-
Inhumation sans permis	-	-
Encombrement sur la voie publique	-	-
Police camps des travailleurs	-	-
Propos défaitistes	-	-
Exercice illégal de l'art de guérir	-	-
Exportation monnaie	-	-
Abatage bouvillons de moins de 4 ans	-	-
Abatage hors marché	-	-
Extension bananières comestibles(règl. 8)	3	-
Chasse illicite dans P.N.K.	10	-
Vaccination bétail(règl. 10 Rés. Ru. du 31/12/44)	74	-
Police sanitaire des animaux domestiques (décret du 28-7-38)	5	-
Totaux	243	208

Territoire de KIBUNGU.

AMENDES TRANSACTIONNELLES :

a)

Territoire	Amendes transactionnelles infligées			Total
	à des européens	à des asiatiques	à des indigènes	
Kibungu	-	4		4

b)

Chefs d'infraction	Nombre d'infractions commises.	
	par les indigènes	par les européens
Coups et blessures volont. simples-art.4 C.P.L.II	1	
Outrages à des agents de l'autorité-art.50 C.P.L.II		
Destruction immeubles-art.31 C.P.L.I		
Vol simple		
Détention en usage d'une baacule non marquée-Ord.G.G. 97/A.E. du 6-9-37 et du 25-5-25 art.8		
Achalandage ou entraves à la liberté de commerce-O.C.G. 97/A.E. du 6-9-37 et du 25-5-25		
Affichage des prix -Ord.120/A.E. du 2-12-1937		
Ord.15/A.E. du 22-3-1938 (café vert humide)		
Ord.G.G.59/bis/Fin. du 4-5-32 (plaque véhicule)		
Détention illicite arme à feu perfectionnée-décret du 10-8-1892-art.9		
Police de roulage-ord.90/T.P. du 23-6-1937		
Immigration illicite-art.18 de l'Ord. du 8-3-1922		
Non radiat. ou déclarat. à la population-Ord. du 16-9-25		
Omission déclaration de naissance-D. du 4-5-1895		
Avoir hébergé indigène non muni de permis de rés.-O.78 du 17-2-1926		
Hygiène urbaine-Ord.46/Hyg. du 4-6-1926		
Tapage nocturne-Ord.G.G. du 16-9-1925		
Vente boissons alcooliques à des indigènes-D. du 23/7/22		
Ivresse publique-art.57 du 16-6-1939		
Abatage en dehors de l'abattoir-Ord.21 du 30/8/1934		
Avance en argent ou en marchandises aux indigènes		
Circulation nocturne dans cités indigènes		
Refus de vendre des articles destinés à la vente		
Permis d'exploitation		
Occupation illégale de terres		
Haussé illicite des prix		
Tromperie		1
Emploi dans transactions de poids prohibés(D. du 17/8/10)		1
Construction en matériaux périssables ds.CC.(D.6/8/1922)		2
Total		4

III.- REGIME PENITENTIAIRE.

La population pénitentiaire est en diminution de 7,8 % sur celle de l'année antérieure.

La cause principale en est la situation vivrière plus favorable qui a eu pour résultat de faire disparaître les vols de vivres qui marquèrent l'année 1944. Cette diminution de la criminalité a été partiellement compensée par l'augmentation du nombre d'affaires jugées pour infractions en contrat de travail (désertions, etc...) au cours du second semestre 1945.

Le nombre de décès a été de 0 pour une moyenne de présences journalières de 18,1 ; la proportion est de 0 % contre 1,8 % l'année précédente.

Travaux exécutés aux bâtiments pénitentiaires:

Rechaulage des bâtiments. La construction de latrines à deux ~~trois~~ lunettes a été entamée.

La ration journalière est composée comme suit :

Haricots	:	429 Grs.	par détenu
Patates douces	:	1 Kg.	" "
Bananes	:	200 Grs.	" "
Viande	:	100 Grs.	" "
Beurre	:	34 Grs.	" "
Sel	:	15 Grs.	" "
Bois	:	1 botte.	" "

Territoire de KIBUNGU

EVASIONS :

Au cours de l'année 4 détenus évadés contre 2 l'année antérieure.

DISCIPLINE :

Bonne

TRAVAUX EFFECTUES PAR LES DETENUS :

Travaux d'entretien du poste et cultures vivrières pour eux-mêmes.

CENTRE DE REEDUCATION POUR DETENUS :

N é a n t .

CHAPITRE V.-

FINANCES PUBLIQUES.

III.- IMPOTS INDIGENES.

a) Impôt de capitation.

Nombre de contribuables ayant payé en 1945 pour
l'exercice 1944 aux taux de 22,50 et 75,-Frs.

à 22 Frs.	:	554
50 Frs.	:	-
75 Frs.	:	2
		<hr/>
Total	:	<u>556</u>

Nombre de contribuables ayant payé en 1945 pour
l'exercice 1945 aux taux de 26,50 et 80,-Frs.

à 26 Frs.	:	31.920
50 Frs.	:	61
80 Frs.	:	65
		<hr/>
Total	:	<u>32.046</u>

MANDATS DE CONTRAINTE EXERCICES DURANT L'ANNEE 1945.

- 1°) Pour l'exercice 1944 : 1
- 2°) Pour l'exercice 1945 : 5

CERTIFICATS D'EXEMPTION DELIVRES DURANT
L'ANNEE 1945 SUIVANT L'ARTICLE 5 DU DECRET
DU 17-7-1931 :

1°) Pour l'exercice 1944 :

suisant le 1° de l'art.5	:	-
suisant le 2° de l'art.5	:	-
suisant le 3° de l'art.5	:	-
suisant le 4° de l'art.5	:	-
suisant le 5° de l'art.5	:	-
suisant le 6° de l'art.5	:	-
suisant le 7° de l'art.5	:	-
suisant le 8° de l'art.5	:	-
suisant le 9° de l'article 5	:	-

2°) Pour l'exercice 1945 :

suisant le 1° de l'art.5	:	-
suisant le 2° de l'art.5	:	-
suisant le 3° de l'art.5	:	-
suisant le 4° de l'art.5	:	-
suisant le 5° de l'art.5	:	-
suisant le 6° de l'art.5	:	-
suisant le 7° de l'article 5	:	-
suisant le 8° de l'art.5	:	-
suisant le 9° de l'art.5	:	-

397 vieillards ont été exemptés du paiement de l'I.C.exercice 1945.

Territoire de KIBUNGU.

b) IMPOT SUR LA POLYGAMIE.-

Nombre d'aquits de l'exercice 1944 délivrés en 1945 aux taux
de 14,50 et 65,-Frs.

à 14 Frs.	:	23
50 Frs.	:	-
65 Frs.	:	-
		<hr/>
Total	:	<u>23</u>

Nombre d'aquits de l'exercice 1945 délivrés en 1945 aux taux
de 20,50 et 65 Frs.

à 20 Frs.	:	1698
50 Frs.	:	2
65 Frs.	:	5
		<hr/>
Total	:	<u>1705</u>

Territoire de KIBUNGU.

c) IMPOT SUR LE RETAIL :

Acquits délivrés en 1945 :

a) Exercice 1944 : acquits à 10 Fra. : 549

b) Exercice 1945 : acquits à 16 Fra. : 46.712